

voyez désolée : je me crois forcée de décider et d'agir... sans cela !...

L'affaire fut conclue : Riboire reçut le prix de la vente : quatre mille francs.

Il fallait se hâter : Duprat pouvait tout découvrir, jeter les hauts cris, commettre quelque sottise. Sans tarder Riboire acheta (point trop cher) l'adhésion de trois agents d'affaires véreux, paya deux créanciers aux mains de leurs mandataires intraitables : l'opération se soldait en bénéfice : Riboire gardait un reliquat de 2,000 francs : il le porta comme provision sur ses honoraires. Heureux, amplement récompensé, ce cher maître pouvait annoncer le triomphe. Il fit mander Joannès et Mélanie :

— L'affaire est dans le sac ! mon bon monsieur Duprat, s'écria-t-il. Hein, vous êtes content ! Un an pour payer : C'est une affaire menée crânement, j'espère !

— Si vous y tenez...

Riboire soupira.

— Vous payerez tous les mois en mon cabinet une certaine somme : je m'arrangerai pour faire les répartitions en temps utile. Il y a bien mon petit compte d'honoraires : mais ne vous inquiétez pas ; je le solderai tout doucement par petits prélevements.

— Allons Joannès, du courage ! tu ne dis rien, fit Mélanie.

— Du courage ? j'en ai pour travailler ; pas pour ces affaires là : je ne peux pas...

Il sanglotait presque et Riboire s'attendrissait :

— Mais, mon pauvre M. Duprat, ce n'est pas le moment de faiblir ; voyons, madame, il faudra le remonter un peu : cela vous regarde.

On prit congé de Riboire sur ces bonnes paroles.

Joannès fut accablé pendant quelques jours. Mélanie n'osa point le tourmenter et l'entoura de soins affectueux. Enfin le besoin de vivre, de s'agiter le reprit avec force : il y avait en caisse quelques centaines de francs. Joannès en profita pour visiter la clientèle. Le voyage fut profitable ; quelques débiteurs lui remirent des acomptes. Il espéra.

Mais le malheur le suivait encore : un jour Mme Duprat reçut un avis de la banque ; les effets Briancini étaient protestés ; les acceptations qu'elle avait signées venaient à échéance : c'était la ruine immédiate. Et Joannès ignorait tout. Justement il arrivait, la figure plus gaie que de coutume : " Tu avais raison, ma chère femme, il fallait du courage ; je crois que la saison prochaine sera bonne."

Mélanie toute pâle, frémisait.

— Mais tu es malade, bien sûr. Qu'as-tu ? Réponds. Quelque chose encore.

Rapide, en phrases coupées par les sanglots, Mme Duprat instruisit Joannès.

Duprat fut très calme : " Je descends chez Riboire," dit-il simplement.

Mélanie voulut le retenir ; il la repoussa si durement qu'elle eut peur et n'osa plus.

Riboire était dans son cabinet ; il ac-

cueillit Joannès le sourire aux lèvres : der à la saisie de vos meubles et marchandises ; veuillez..."

— Oh ! monsieur Riboire, il importe peu que vous soyez aimable ; vous avez trompé Mme Duprat dans cette opération Briancini, je l'apprends à l'instant, Briancini laisse protester ; vous payerez.

Mtre François Riboire leva les bras au ciel :

— Ah par exemple ! elle est bien bonne ! vous avez une façon à vous de comprendre les affaires.

— Vous refusez ? Vous ne rendez pas ce que vous avez volé ?

— Ah mais ! ah mais ! monsieur Duprat, taisons-nous ! Je veux bien oublier votre sottise.

L'homme d'affaires s'était levé menaçant ; la main de Joannès s'abattit ; deux gilets éclatèrent sur les bonnes joues de Mtre Riboire.

Joannès sortit sans écouter les injures de sa victime. Mélanie le vit rentrer toujours calme, mais un peu rouge avec un léger tremblement dans les mains. Elle le fit asseoir doucement. " Laisse, va, ne te fais pas de mal, lui dit-il ; tu t'es trompée. Eh bien, cela peut arriver à tout le monde ; j'ai seulement corrigé ce Riboire. Ne t'inquiète pas.

— Mais non, mais non, tu ne sais pas, Joannès ; je suis bien malheureuse ; je t'avais caché les demandes du propriétaire. Tiens, regarde, voilà du papier timbré ; je comptais pouvoir payer ; on va venir saisir.

— Laisse faire, répondit Joannès ; mais faudra bien trouver, je le veux ; je veux sauver ma maison ; elle est à moi ; on ne l'aura pas.

Le lendemain l'huissier se présenta ; la saisie fut pratiquée ; la cérémonie ne dura guère ; l'officier ministériel était venu seul ; il prit des notes sous la conduite de Joannès : " Je vous ferai signer le procès-verbal tantôt ; vous êtes gardien, n'est-ce pas ?

— Je ne sais pas.

— Oui, c'est l'habitude ; vous signerez en faisant précéder de la mention " bon pour gardien," mon clerc vous indiquera.

Cet huissier instrumentait à la volée.

Les pièces signées, Joannès jeta les copies bleues dans un tiroir ; le soir même il vendait ses marchandises au Petit-Saint-Jacques, un magasin de soldes, et payait le propriétaire. Une colère froide s'était emparée de tout son être ; il voulait tout vendre, tout ; on ne toucherait à rien chez lui.

Trois jours après un nouvel huissier pénétrait dans son bureau ; il venait, faute de paiement à échéance, pour les acceptations signées à Briancini ; Joannès eut un juron : " on n'en finirait donc pas !" l'huissier fut insolent, somma Duprat d'être poli, et sortit en menaçant.

Le surlendemain il revenait porteur d'une ordonnance " à fin de saisie conservatoire," rendue par M. le Président. Mélanie était seule.

— Madame, je suis commis pour procé-

— Une saisie, monsieur ; mais pourquoi donc tous ses frais ; on nous saisissait il y a quelques jours !

— Ah ! ah ! très bien alors ; cela va simplifier. Permettez seulement à mes témoins de s'installer ici dans le magasin ; les témoins, pauvres diables assez minables, restés dans un coin, s'approchent du patron.

Celui-ci prenait une figure aimable.

— Maintenant, madame, donnez-moi, s'il vous plaît, la copie du récent procès-verbal ; nous allons récoler vivement."

Mélanie, assolée, cherchait partout dans le bureau ; enfin elle trouva toute une liasse de papier bleu : l'huissier la saisit avec empressement, la compulsa : " Bon ! bon ! dit-il. Eh bien, commençons par les marchandises."

Mélanie devint blême :

— Ouvrez donc ces cartons ! madame L'officier ministériel devenait impérieux :

— C'est inutile, monsieur, il n'y a rien. — Et, pourtant, ce procès-verbal constate... Vos livres, sans doute, donnent une indication ?

Mélanie répondit presque défaillante :

— Non, monsieur, je vous dis qu'il n'y a plus rien.

— En ce cas, madame, j'achève mon récolement et consignerai le fait dans mon procès-verbal."

La chose ne fut pas longue : l'huissier et les deux témoins se retirèrent bientôt ; sur le palier Joannès qui rentrait les rencontra ; il bouscula l'officier ministériel :

— Toi, mon bonhomme, je te repincerai, murmura l'huissier.

En descendant, il s'arrêta chez Riboire :

— Ce cher maître ! comment va ? dit l'homme d'affaires.

— Je viens de récoler chez Duprat ; vous les connaissez, ces gens-là ?

— Un peu ; vous poursuivez ? pour qui ?

— À la requête d'un sieur Leroux, en vertu d'effets souverains à un nommé Briancini ; mais c'est votre ami Delmez qui dirige la procédure.

— Oui, je sais.

— Delmez, c'est un bon client, vous savez ; il sera furieux ; ces bougres-là ont enlevé toutes leurs marchandises après une première saisie.

— Mais c'est grave ; voulez-vous que je prévienne Delmez par téléphone.

— Si vous avez l'obligeance, cela m'évitera d'envoyer chez lui."

La communication fut donnée.

— Allô ! Delmez.

— Eh bien !

— Riboire. Ton huissier, Mtre Martin, l'audiencier du commerce, est ici dans mon cabinet ; il vient de chez Duprat.

— Nous allons soigner ce client, hein ?

— Oui, mais écoutez ; on l'a saisie tout dernièrement ; Martin vient de constater la disparition de toutes les marchandises ;